

Palestine : comment l'Europe doit agir

L'Union européenne est liée avec Israël et avec l'Autorité palestinienne par des accords d'association qui font de l'UE le premier fournisseur d'aide à la Palestine et le premier partenaire commercial de l'Etat d'Israël. Ces accords comportent des clauses politiques, de respect du droit international et de respect des droits humains. Ils donnent à l'Europe des moyens de pression qu'elle n'utilise pas. Notamment pour obliger le gouvernement Israélien à respecter le Droit International et à avancer dans la voie de la Paix avec les Palestiniens et tous ses voisins arabes.

Respecter le droit est le seul moyen d'obtenir la Paix

Le Parlement européen peut jouer un rôle moteur dans une telle politique.

Déjà dans le passé et à plusieurs reprises, nos élus du groupe de la GUE ont montré l'exemple d'une solidarité active avec les forces de la paix, qu'elles soient israéliennes ou palestiniennes. Ils ont été les premiers, avec Francis Wurtz, à se rendre à Gaza dévastée, pour témoigner des crimes commis contre les civils et à apporter leur soutien à ses habitants. Ils ont tiré la sonnette d'alarme contre le rehaussement des relations UE-Israël, décidé en catimini par les chefs d'Etat et dont le Parlement a réussi à bloquer l'application. Ils ont élaboré toute une série de propositions concrètes, à mettre en œuvre immédiatement, pour faire avancer la paix dans cette région où la situation s'aggrave de jour en jour.

**Aux élections européennes, le 7 juin,
Pour la Paix au Proche Orient,
je vote Front de Gauche,
je vote Jacky HENIN**